



MAIRIE DE BRÉCÉ
(Ille-et-Vilaine)

CONSEIL MUNICIPAL
Procès verbal

L'an deux mil vingt six, le treize Janvier à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Brécé s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHEVANCE Christophe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le sept Janvier deux mil vingt six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie.

Présents : M. CHEVANCE Christophe, Mme PÉDRONO Marie-Jo, M. BOINET Philippe, Mme CADIEU Marie-Odile, M. POULLAOUÉC Michel, M. GUÉLOU Gildas, M. JOUAN Thierry, M. MAQUIGNEAU Eric, Mme SIMONNEAUX Anne-Cécile, M. LEROY Pascal, Mme GALLAIS Christine, Mme BEAUDOUIN Bénédicte, M. BAGOUET Jean François, Mme NADLER Sarah, M. SOURDRIL Guillaume, Mme DENIS Alexandra

Excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme PERCHE Olivia à M. LEROY Pascal, Mme LEROUX Geneviève à Mme SIMONNEAUX Anne-Cécile, Mme LEHUGER Virginie à M. BAGOUET Jean François

Absent :

Secrétaire de séance : Mme PÉDRONO Marie-Jo

Assistant également à la séance :

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES FONCIERES : déclaration intention aliéner rue de Rennes
 AFFAIRES FONCIERES : avis sur projet acquisition propriété rue des prés hauts
 RESSOURCES HUMAINES : modification tableau des effectifs
 RESSOURCES HUMAINES : création emplois service périscolaire
 FINANCES : subvention AMHV
 Questions diverses

2026-01-001 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE DE LA F.P.T. - Modification du tableau des effectifs

Au vu des évolutions de temps de travail évoquées en concertation avec Leo Lagrange, gestionnaire du service enfance jeunesse,

Il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs dans ce sens :

SUPPRESSION			CREATION				
Grade	Date	Temps de travail	Filière	Service	Grade	Temps de travail Annualisé	Date
Adjoint d'animation	01/02/2026	10.67/35ème	Animation	Périscolaire	Adjoint d'animation	6.5/35ème	01/02/2026

			CREATION				
			Filière	Service	Grade	Temps de travail Annualisé	Date
			Animation	Périscolaire	Adjoint d'animation	15.29/35ème	01/02/2026
			CREATION				
			Filière	Service	Grade	Temps de travail Annualisé	Date
			Animation	Périscolaire	Adjoint d'animation	9.48/35ème	01/02/2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve les modifications ci-dessus présentées
- autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs ;

Il est précisé que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans ces emplois, les charges sociales et impôts s'y rapportant seront inscrits au budget principal 2026 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

2026-01-002 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE DE LA F.P.T. - Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire présente les propositions de modifications de temps de travail à compter du 01/02/2026. Il s'agit d'une régularisation. Le poste est occupé actuellement sur la base de 35 heures (heures complémentaires)

Au vu du développement de l'activité du service administratif,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du temps de travail de la façon suivante.

SUPPRESSION			CREATION				
Grade	Date	Temps de travail	Filière	Service	Grade	Temps de travail	Date
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	01/02/2026	28/35 ^{ème}	Administrative	Affaires adm	Adjoint adm principal 1 ^{ère} classe	35/35 ^{ème}	01/02/2026

2026-01-003 – SUBVENTIONS - Subvention Amhv

La demande de subvention de l'AMHV a été transmise le

En raison d'un contexte financier particulier, Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée dès janvier 2026 une avance sur subvention 2026,

Le dossier présente un montant demandé est de 4 511,90 €.

Mr le Maire propose de valider une avance de 90 % de cette subvention, soit 4 000 € dès janvier 2026.

Le dossier de demande de subvention sera soumis à l'avis de la commission finances/vie associative le 3 février 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- **vote une subvention d'un montant de 4000 € à l'AMHV correspondant à une avance sur 2026.**
- **Le solde sera versé après le vote du BP 2026 (fin mars 2026)**

2026-01-004 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN - DIA rue de Rennes

En décembre 2025, le conseil municipal a été informé et a statué en questions diverses sur la DIA reçue en mairie le 14/11/2025 relative à un bien situé 15 rue de Rennes à BRECE. Le titulaire du droit de préemption sur ce bien est Rennes Métropole. Rennes Métropole peut déléguer ponctuellement le DPU à la commune.

Par délibération du 9 juin 2020, le conseil municipal a confié à M. le Maire le droit de préemption par délégation pour des opérations d'un montant inférieur à 300 000 €.

Le prix de cession indiqué à la DIA étant de 305 000 €, M. le Maire soumet donc le dossier à l'avis du CM en accord avec le service foncier de RM (Dossier inscrit à l'ordre du jour du CM)

- Une visite du bien a été organisée par les services de RM le 5 juin 2026
- L'avis des Domaines a été établi le 5/01/2026 (285 000 € avec une marge de 10 % soit 313 500 € maximum)

Au vu de ces éléments, M. le Maire propose à l'assemblée d'émettre un avis sur cette DIA :

- Prix de vente indiqué : 305 000 €
- Frais d'agence : 18 300 €
- Superficie du terrain : 619 m²
- Surface habitable : 149 m²

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité :

- décide de ne pas préempter le bien situé 15 rue de Rennes

La séance est levée à 22:00